certo et fantaisie de piano (Widor). Fantaisie (Emile Bernard). M. I. Philipp interprétera ces trois dernières œuvres. M. Widor donnera, en plus, un récital d'orgue, et M. Philipp jouera, dans deux séances de musique de chambre, les trios de Lalo et de Saint-Saëns, les quatuors de Widor et de Fauré, la sonate pour piano et pour violoncelle de Bernard, et la sonate de violon (n° 2) de Saint-Saëns.

LA VIE SPORTIVE

FOOTBALL

UNE ÉQUIPE NÈGRE A TOURCOING

Nous avons annoncé dimanche qu'une équipe nègre de l'Etat libre d'Orange viendrait à Tourcoing dimanche prochain. Voici quelques nouveaux détails sur cette visite sensationnelle :

« The Kaffir football team » est une équipe composée des meilleurs joueurs de l'Etat libre d'Orange (Afrique du Sud).

Débarquée en Angleterre il y a deux mois, l'équipe a successivement visité les divers comtés d'Angleterre, et après avoir joué trente-cinq matches est arrivée à Londres il y a une huitaine de jours.

Après un court séjour dans cette ville, elle viendra à Tourcoing, puis se rendra en Allemagne et en Autriche.

« The Kaffir football team » a obtenu un énorme succès partout où elle a passé : certains matches ont réuni de vingt-cinq à trente mille spectateurs !

Tourcoing aura donc le privilège de cette unique fête sportive, qui, nous le croyons bien, aura un plein succès.

La journée sportive à Paris. — *Football rugby.* — Racing Club de France contre London Irish. — Match joué au Parc des Princes devant 3.000 spectateurs enthousiastes. L'équipe française a réussi à faire match nul avec son formidable adversaire. C'est un résultat admirable pour l'équipe du Racing Club de France et tout à l'honneur de son capitaine Frantz Reichel du *Vélo*

Football-Association. Championnat de Paris. — Le Standard Athlétic-Club bat l'United Sports-Club par 3 buts à 1. Le Racing-Club de France bat le Cercle pédestre d'Asnières par 8 buts à 1. Le Paris Star bat l'Union Athlétique du 1er arrondissement par 6 buts à 3. Le Standard Athletic-Club et le Club Français viennent en tête dans le classement.

Association Sportive Roubaisienne. — Le match disputé dimanche dernier entre l'Association Sportive Roubaisienne (2) et le Foot-Ball Club Roubaisien (1) a été gagné par cette dernière équipe après une lutte acharnée par 3 buts à 1. L'équipe de l'A.S.R. tout forcément formée mérite des éloges pour la façon dont elle s'est comportée.

Nous devons tout particulièrement citer : Timmermans, Crommelinck, Knoff, qui se sont distingués. Au F.C.R., quelques bonnes unités parmi lesquelles A. Renaux, Niezette et Collette, mais les passes y sont pour ainsi dire inconnues et l'on charge à tort et à travers.

CYCLISME

Nord Touriste. — La commission du Nord Touriste rappelle aux sociétaires ayant des permis de circulation pour la Belgique, qu'ils doivent, avant le 31 décembre, faire constater par la douane belge la réexportation de leur machine et renvoyer la souche de leur permis au siège de la société, Hôtel Ferraille, rue de la Gare, ou à M. Gressier, 15, rue des Fleurs, à Roubaix.

La commission rappelle en outre que, faute de remplir ces formalités, les sociétaires deviennent responsables des droits d'entrée, soit 12 0/0 de la valeur déclarée sur leur permis. Les sociétaires sont instamment priés de mentionner, sur toute lettre adressée au siège social, leur adresse exacte et leur numéro de sociétaire et d'adjoindre un timbre pour la réponse.

ATHLÉTISME

Tourcoing. — *Cercle Athlétique Tourquennois.* — Nous apprenons que le 24 courant, veille de Noël, aura lieu, au siège du « Cercle Athlétique Tourquennois », rue St-Jacques, 11, une très intéressante séance de lutte et d'athlétisme (poids). Nous donnerons ultérieurement le nom des athlètes qui se trouveront en présence. — La séance aura lieu à six heures du soir.

TIR

Roubaix. — *Tir national de Roubaix.* — Résultats du concours bi-mensuel entre sociétaires du dimanche 10 décembre 1899 : Nombre de cartouches tirées : 400. Pourcent des balles en cible : 98 0/0. Pourcent des mouches : 24 0/0. Haut nombre : 1er prix, Florimond Provoyeur ; 2e partagé, Alphonse Gabyde et Arthur Desrousseaux (ex-æquo). Bas nombre : 1er prix, Henri Lapie ; 2e Jean Lerat.

Nous rappelons aux amateurs que le pavillon des cibles à petite distance auquel sont affectées d'excellentes armes est ouvert en permanence chaque jour. Prix du carton de cinq balles au Gras-Jouvet à vingt mètres : quinze centimes. Prix du carton de cinq cartouches Flobert de haute précision à douze mètres : dix centimes. Prix du carton de trente centimètres au revolver (sans munitions) : dix centimes. Les amateurs qui le préfèrent peuvent utiliser les armes leur appartenant personnellement.

CHRONIQUE COLOMBOPHILE

Roubaix. — *Exposition.* — La société de la « Bonne Macotte » établie chez M. Dutat, boulevard de la République, avait organisé dimanche sa troisième exposition nationale. 300 pigeons environ étaient exposés dans les différentes catégories ; la tâche du jury a été des plus difficile en raison de la valeur des sujets exposés, ces Messieurs se sont tirés avec honneur de leur délicate fonction. Voici les résultats :

1re catégorie : bleus, mâles vieux, 1er prix, Riccy, 2e prix, Legrand. Femelles vieilles, 1er prix, Desnoyette, 2e prix, Delcroix. Mâles jeunes, 1er prix, Berthe. Femelles jeunes, 1er prix, Legrand, 2e prix, Desconinck.

2me catégorie : Ecaillés clairs. — Mâles vieux, 1er prix, Liagre; 2e prix, Arrens. Femelles vieilles, 1er prix, Motte; 2e Franchomme. Mâles jeunes, 1er prix, Desconinck; 2e prix, L. Catteau. Femelles jeunes, 1er prix, Arrens; 2e prix, H. Paurisse.

3e catégorie. — Ecaillés foncés. — Mâles vieux : 1er prix Anselme, 2e Herbaut. — Femelles vieilles : 1er prix Legrand, 2e Delmotte. — Mâles jeunes : 1er prix Petit, 2ee Vandeville, 3e Delmotte. — Femelles jeunes : 1er prix Delmotte.

4e catégorie : Roux meuniers, mâles vieux. — 1er prix, Verstraete, 2e Duhem ; femelles vieilles : 1er prix, Delmotte, 2e Riccy ; mâles jeunes : 1er prix, Masse, 2e Catteau, 3e Legrand ; femelles jeunes : 1er prix, Fontaine.

5e catégorie. — Couleurs diverses : mâles vieux, 1er prix Masse; 2e Stiers. — Femelles vieilles, 1er Masure; 2e Petit. — Mâles jeunes, 1er L. Catteau; 2e Bidel. — Femelles jeunes, 1er Bidel; 2e Lotthé.

Prix d'honneur : au plus beau mâle vieux, Verstraete; à la plus belle femelle vieille, Legrand; au plus beau mâle jeune, Catteau; à la plus belle femelle jeune, Legrand.

COMBATS DE COQS

Roubaix. — La société du Maréchal de Coyghem, Grande-Rue, 111, prévient les amateurs que c'est aujourd'hui, mardi à 6 heures du soir le beau 2/3 pour 50 fr. contre la société Delbar du Grand-Parc. Les deux sociétés se promettant d'avance la victoire on peut compter qu'il y aura des sujets remarquables, absolument hors ligne. 56590d

Tourcoing. — Dimanche 17 décembre 1899, à 5 h. précises chez M. Louis Leclercq, Au Beau Bouquet, rue de Gand, 115 3 de 5 pour 100 francs aller et retour contre la société de l'Abondance de Roubaix. Tous coqs de 6 livres à 6 liv. 1/2. 60238d

JEU DE BOULE A LA PLATINE

Roubaix. — Le sieur Henri Blomme, Au Moviart, boulevard d'Armentières, informe les amateurs que dimanche 10 décembre, il a commencé son jeu de 2000 fr., il rappelle aux amateurs, qu'une très grande animation a duré pendant la journée et le jeu a été proclamé par tous les bouleurs. Résultats des points, 5 neuf et 4 double neuf au rebattage, 4 neuf dimanche 17 ; 24 décembre continuation du jeu, 7 primes de 10 fr. pour le 17 décembre au 7 premiers 9. 60197

TIR AUX POULETS

Croix. — Rue du Boulevard chez M. Jules Lenoir, à la Guinguette du Créchet, dimanche 17 décembre 1899, grand tir aux poulets avec 100 fr. de prix, répartis comme suit : 1er prix, 20 fr. ; 2e, 15 fr. ; 3e, 4e, 5e, 6e et 7e, 10 fr. ; 8e, 9e et 10e, 5 fr. offert aux amateurs. On fera 2 tours. La mise est de 4 fr. L'inscription commencera à 3 h. et le tir à 3 h. 1/2. Des fusils et des cartouches seront à la disposition du tireur. Le tireur sera responsable des accidents qu'il pourrait occasionner. Le tir sera bien éclairé et chauffé. (Nota). L'arrêt du car à vapeur de la Croix-Blanche est juste en face de la rue. 60189

CARTES DE VISITES

La Librairie du *Journal de Roubaix* offre à ses lecteurs à l'occasion de la nouvelle année :

100 cartes ivoire	1.25
100 cartes ivoire (gravure)	2.25
100 cartes ivoire (deuil)	2.50
100 cartes ivoire deuil (gravure)	3.50
Elle fournit également une jolie boîte contenant 100 cartes imprimées et 100 enveloppes pour	1.75
100 cartes ivoire et 100 enveloppes (gravure)	2.75
Même boîte deuil, imprimées	3.50
» » » (gravure)	4.50

BEAU CHOIX DE PAPIER A LETTRES
depuis 0.40 la boîte

AGENDAS pour 1900 — ALMANACHS CALENDRIERS

Bien s'adresser 71, Grande-Rue, 71

SAVON AU MUSC DU LÉKÉLÉ, N° 29.
Pâte onctueuse, parfum puissant.

Chronique Locale

ROUBAIX

Ce numéro comprenant six pages ne doit être vendu que CINQ centimes.

Les affaires d'assises. — Nous publions plus loin, dans ce numéro, le compte-rendu des débats qui lundi ont eu lieu devant la cour d'assises du Nord, relativement au meurtre qui fut commis à Roubaix le 24 septembre, et dont une femme Hochart fut la victime. L'accusé Delcourt a été condamné à cinq ans de travaux forcés.

Aujourd'hui mardi et demain mercredi comparaîtront, devant le jury, les nommés Vanderauwera et Waeghe, poursuivis le premier pour le meurtre de la place des Phalempins, à Tourcoing, et tous deux pour le crime de la rue Vaucanson à Roubaix. Les diverses affaires inscrites à la charge de ces deux malfaiteurs ne seront pas jointes, mais jugées successivement.

Nos lecteurs trouveront donc demain et après-demain, dans nos colonnes, de nouveaux comptes rendus d'assises qui les intéresseront.

Le conditionnement privé de la Chambre de commerce. — Nous croyons savoir que, dans sa séance de samedi, la Chambre de commerce de Roubaix a pris option sur le terrain de la place Faidherbe, où devait être construite, il y a quatre ans, l'annexe de la condition publique. C'est là que, vraisemblablement, sera élevé le conditionnement privé.

Le terrain appartient à la famille Motte-Grimonprez.

La ville a renoncé, il y a quelque temps, au droit d'option qu'elle avait sur cet emplacement.

La neige. — Interruption dans le service des tramways. — Au froid piquant, qui sévissait depuis deux jours, ont succédé, lundi matin, à la première heure, les blancs flocons de neige. De cinq heures à onze heures, ils sont tombés d'une façon persistante, couvrant les rues et les maisons d'une couche épaisse. Le service des cars électriques a souffert de ce fait et la circulation a été interrompue de depuis dix heures jusque une heure. Pendant ce temps, des wagons spéciaux ont circulé sur toute la ligne, répandant sur les voies du sel qui fondait la neige. Le tramway à vapeur de Lille n'a pu très difficilement se frayer un passage à travers la neige et les voitures n'ont pu parvenir qu'au croisement de la rue des Arts. C'est là qu'ont eu lieu les départs pendant toute la journée. M. Foucart, ingénieur de la Compagnie, dirigeait les travaux de déblaiement.

Anciens élèves des Frères de l'Ecole Notre-Dame. — Le banquet annuel de l'Association Amicale des anciens Elèves de l'Ecole des Frères de Roubaix (section Notre-Dame) aura lieu le lundi 18 courant, à 7 heures 1/2, au siège de la section, dans une salle du Patronage St-Michel, rue d'Alsace. Les membres de l'Association qui n'auraient pas reçu de convocation, sont priés d'envoyer leur adhésion rue d'Alsace, *avant* le 18 décembre.

L'Œuvre de la Bouchée de Pain et du Prêt du Couchage. — Semaine du 4 au 10 décembre inclus nombre de portions, de soupe et pain distribués: grandes personnes : 1068; enfants, 2864, soit 3932 portions. Les inscriptions sont reçues tous les jours (dimanches et fêtes exceptés) de 8 à 9 heures du matin — Le Comité nous prie d'insérer la note suivante :

« Allons ! heureux de la terre à qui tout est donné à profusion, n'oublions pas que c'est un devoir de songer à ceux qui manquent de tout et pour qui cette gamelle de soupe et cette bouchée de pain, est un grand adoucissement aux rigueurs de la saison que nous traversons, car l'hiver est dur aux malheureux !

» La souscription est ouverte partout. On peut aussi adresser les offrandes aux trésoriers MM. Joseph Pollet, 38, rue Nain et Paul Despature, 21, rue Fosse-aux-Chênes, qui feront parvenir de suite les reçus numérotés, donnant droit au tirage des magnifiques primes offertes aux généreux souscripteurs. »

Comité « Justice-Egalité ». — On nous prie d'insérer la note suivante :

« Le « Comité Justice-Egalité » se réunira, le mardi 28 courant à 8 heures du soir en son local habituel. Présence indispensable. « *P. Canonne* »

Au « Cercle philanthropique Roubaisien ». — Les membres du *Cercle philanthropique Roubaisien* se sont réunis samedi en leur local, café du Demi-Cercle, place Notre-Dame, pour renouveler sa commission devenue incomplète par suite du départ de plusieurs membres sous les drapeaux; ont été élus : président, MM. Raoul Morvillier; vice-président, Léonard Vandendorpe père; secrétaire-trésorier, Désiré Roos; secrétaire-adjoint, Camille Verschaeve; porte-drapeau, Emile Louvet; commissaires, Oscar Roussel et Henri Spilers; chef de la *section chorale, Henri Peers fils; chef de la section dramatique*, Emilien Vandendorpe; machiniste, Jean Bodoux; décorateur, Désiré Roos.

Le comité prie les jeunes gens, revenus du régiment, ainsi que tous ceux qui désireraient faire partie du cercle (sections chorale ou dramatique) de bien vouloir se faire inscrire, au plutôt, au local, ou chez M. D. Roos, 160, rue Turgot. Une répétition générale aura lieu, samedi prochain, 16 décembre, à huit heures et demie. Ils sont également priés d'y assister. Le Cercle Philanthropique donnera prochainement un grand concert-spectacle de bienfaisance.

Cercle d'études artistiques. — Tel est le titre d'une nouvelle société artistique en formation dans notre ville et qui comprendra *plusieurs sections : peinture*, aquarelle et gouache, dessin artistique et industriel, modelage et sculpture, plus une section de photographie.

Une réunion préparatoire aura lieu au siège de la société, 19, rue de Denain, le dimanche 17 décembre, à dix heures du matin. Déjà un atelier est ouvert tous les dimanches, de neuf heures à une heure, pour les jeunes gens désirant entrer dans l'une ou l'autre des sections. Les amateurs d'art y sont cordialement invités.

Cours publics donnés par les Facultés Catholiques à Roubaix. — M. E. Duthoit, professeur de droit constitutionnel à la Faculté de droit, donnera le mardi 12 décembre à 8 heures 1/4 du soir dans la salle du Foyer de l'Hippodrome, une conférence sur les *Mémoires de Bismarck*.

Le tirage au sort. — Les opérations du tirage au sort des jeunes gens de la classe de 1899, auront lieu à Roubaix, les 25, 26 et 27 janvier prochain, à 8 heures 3/4 du matin.

Acquisition de terrains. — La Mairie nous communique la note suivante :

Conformément à un arrêté de M. le Préfet du département du Nord, en date du 22 novembre 1899, une enquête est ouverte sur le projet d'acquisition de terrains destinés au redressement de l'avenue du second hôpital et des rues de Maufait, du Pont-Rouge et de Charleroi. Le projet avec les pièces à l'appui sera déposé à la Mairie pendant huit jours, du 11 au 18 décembre courant inclusivement, pour que les habitants puissent en prendre connaissance tous les jours de 9 heures à midi et de 2 à 5 heures du soir. A l'expiration de ce délai, un commissaire enquêteur, désigné à cet effet par M. le Préfet, recevra à la Mairie, le 19 de ce mois, de 3 à 5 heures du soir, les observations qui pourraient être faites sur le dit projet.

Le recensement des chevaux et mulets. — On nous communique l'avis suivant :

Les propriétaires sont invités à se présenter, avant le 1er janvier 1900, à la Mairie de leur commune pour faire la déclaration de tous les chevaux, juments, mulets et mules qui sont en leur possession, sans aucune distinction ni exclusion, et en indiquer l'âge et le signalement. Il leur sera délivré un certificat constatant ladite déclaration. La publication par affiches étant seule obligatoire, le défaut de tout autre mode de publicité ne constitue pas une excuse pour les propriétaires qui ne feraient pas la déclaration de leurs animaux. Tout propriétaire qui n'aurait pas fait exactement la déclaration prescrite sera passible, aux termes de l'article 52 de la loi du 3 juillet 1877, d'une amende de 25 à 4000 francs, et celui qui aura fait sciemment une fausse déclaration sera frappé d'une amende de 50 à 2.000 francs.

LES GRÈVES. — Aucun changement ne s'est produit, lundi, dans la situation des grèves des trieurs du peignage de MM. Alfred Motte et Cie, rue d'Avelghem, et des ouvriers de la filature de M. Amédée Prouvost, rue de Beaumont.

Nous avons dit que les grévistes de l'établissement de M. Bayart-Parent, de Tourcoing, étaient venus faire une manifestation à Roubaix, samedi, devant l'habitation de leur patron. A ce sujet, nous avons reçu la lettre suivante :

Monsieur le Directeur du *Journal de Roubaix*,

Dans votre numéro de dimanche matin, on vous a fait dire que les 400 grévistes de l'établissement de M. Bayart-Parent qui sont allés, samedi matin, manifester devant la maison d'habitation de leur patron, boulevard d'Armentières, à Roubaix, auraient brisé la poignée en cuivre de la porte cochère.

Nous nous empressons de protester contre cette dernière allégation, car nous nous comportons comme des gens loyaux dans notre grève, qui est conduite avec calme, nous en sommes sûrs. Dans l'espoir que vous voudrez bien, Monsieur le Directeur, insérer notre protestation dans votre plus prochain numéro, nous vous prions de recevoir nos salutations empressées.

Pour la Commission de la grève de la maison Bayart-Parent,
A. Wemaquin.

Notre impartialité nous faisait un devoir de publier cette lettre. Nous n'avons qu'une chose à ajouter, c'est que les renseignements donnés par nous, dimanche matin, avaient été puisés par un de nos collaborateurs, auprès de personnes qui nous avaient déclaré avoir été témoins des faits.

Les grévistes tourquennois nous affirment que leur manifestation a été pacifique et qu'ils ne se sont livrés à aucune violence. Nous leur donnons volontiers satisfaction.

Les accidents du travail. — Un forgeron de l'atelier de carroserie de Mme veuve Vandenbrouck, rue de Soubise, s'est blessé à la jambe droite au cours de son travail. M. le docteur Lepers, qui a donné les premiers soins à l'ouvrier, *Rémy Stockman*, âgé de 24 ans, demeurant rue du Bois, 27, lui a prescrit une quinzaine de jours de repos.

— Dans le même atelier, Adolphe Denoulet, forgeron, âgé de 29 ans, demeurant rue de Soubise, cour Saint-Pierre, a reçu un coup de marteau sur l'avant-bras gauche. Il a été soigné également par M. le docteur Lepers, qui lui a prescrit vingt jours de repos.

— A la filature de MM. Dillies frères et Catteau, boulevard de Reims, une dévideuse a été blessée au pouce de la main gauche. M. le docteur Bole a examiné la blessée, Rosalie Nef, âgée de 29 ans, demeurant Grande-Rue, et lui a prescrit un repos de huit jours.

— En soulevant une pile de cartons, un ouvrier apprêteur de l'établissement de MM. Wattel-Ferrier et frères, rue Buffon, s'est blessé. M. le docteur Montaigne, qui lui a donné les premiers soins, Charles Dernyck, âgé de 19 ans, demeurant au Cartigny, à Wattrelos, lui a ordonné quelques jours de repos.

— Adolphe Dewende, tisserand, âgé de 17 ans, occupé chez MM. Prouvost frères et Barenne, fabricants, rue d'Hem, s'est blessé à la main droite, au cours de son travail. Le blessé habite rue de Lille, cour Farvacque ; il derra subir un repos de huit jours prescrit par M. le *docteur Delocœuillerie*.

— En voulant retirer un bout de laine engagé dans le temple de son métier, un tisserand de la maison de M. Vanoutryve, fabricant, a eu le médius de la main droite écrasé. Une huitaine de jours de repos a été prescrite au blessé, Emile Lecomte, âgé de 48 ans, demeurant rue des Molles-Briques, à Mouvaux, par M. le docteur Picquet.

— Dans la teinturerie de M. Emile Roussel, rue de l'Epeule, l'un des ouvriers, en tombant, s'est contusionné le genou gauche. M. le docteur Lepers, qui a examiné le blessé, Henri Liebrecht, âgé de 13 ans, demeurant au Petit-Tournai, à Wattrelos, lui a prescrit quinze jours de repos.

— Un contremaître de la filature de MM. Motte-Bossut fils, boulevard Gambetta, en mettant un câble sur une poulie, a glissé et dans sa chute s'est fait une blessure à la figure. Le blessé Ulrich Thiébaut, demeurant rue de Ma Campagne, cour Flamencourt, a été l'objet des soins de M. le docteur Picquet, qui lui a prescrit une quinzaine de jours de repos.

— Une tisserande de l'établissement de MM. Terninck frères, fabricants rue de la Fosse-aux-Chênes, en voulant retirer un bout de laine pris dans le temple de son métier, a eu le pouce de la main droite écrasé. La blessée, Adèle Demeire, est âgée de 30 ans et demeure à Wattrelos. Elle a été l'objet des soins de M. le docteur Dispa, qui lui a prescrit huit jours de repos.

— Hélène Brillant, tisserande, âgée de 34 ans, demeurant rue du Nord, à Croix, a eu le gros orteil du pied gauche écrasé par la chute d'un poids. L'ouvrière, qui est occupée chez M. Vanverts, fabricant, rue Montesquieu, devra subir un repos de six jours prescrit par M. le docteur Derville.

— Un homme de peine de l'atelier de construction de M. Napoléon Martin, rue de Tourcoing, a eu le dessus du pied gauche brûlé par un éclat de fonte en fusion. L'ouvrier, Louis Cloetens, est âgé de 27 ans et demeure rue de Bapaume, à Croix. Il devra subir vingt jours de repos prescrits par M. le docteur Lepers.

— Jean Cotsier, menuisier, âgé de 53 ans, travaillant chez M. Antoine Destombes, constructeur, rue du Grand-Chemin, en rabotant une face de cylindre, s'est blessé à la main gauche. L'ouvrier, qui habite rue de Lannoy, devra subir un repos de quinze jours prescrit par M. le docteur Derville.

— A la teinturerie de MM. Grulois frères, une ouvrière Maria Boulanger, âgée de 33 ans, demeurant rue du Pile, a été blessée à la main droite par son métier. M. le docteur Lherbier a examiné la blessée et lui a prescrit quelques jours de repos.

— Gustave Orvane, chaudronnier, âgé de 17 ans, demeurant rue de l'Alma, occupé chez M. Mercier, rue *d'Italie, s'est laissé tomber par mégarde un madrier en* fer sur le pied droit. Quinze jours de chômage lui ont été prescrits par M. le docteur Lepers.

— Deux ouvriers de M. Etienne Motte, filateur, rue d'Alger, ont été blessés aux mains au cours de leur travail. Ce sont : Marie Delforge, âgée de 33 ans, demeurant rue de l'Ommelet, impasse Balzac et Léon Robbe, 25 ans, demeurant à Ascq. Tous deux ont reçu les soins de MM. les docteurs Bernard et Leplat.

Une disparition. — On est toujours sans nouvelles du jeune Louis Spreux, disparu depuis le mardi 5 décembre. On a su que, le jour de sa disparition, il avait été vu sur la Grande-Place de Wattrelos, se dirigeant vers le hameau de Saint-Liévin. Nous donnons de nouveau le signalement de ce pauvre enfant :

Louis Spreux est âgé de quatorze ans, il est idiot et muet, sa taille est de 1 m. 55. Il est vêtu d'un veston de velours à grosses côtes noires, d'un pantalon de velours sur fond blanc. Il est chaussé de bottines à lacets et il est tête nue. Il porte au cuir chevelu une cicatrice fort apparente.

Une agression nocturne. — Dimanche soir, vers onze heures, un habitant de la cour Pollet, rue des Récollets, M. Ernest Vannooye, âgé de 29 ans, regagnait son *domicile, lorsqu'il fut tout-à-coup assailli par des in*connus. L'un d'eux le frappa d'un coup de couteau au côté droit, qui lui fit une blessure que quatre centimètres de largeur. Les cris de l'assailli attirèrent des passants, ce qui mit en fuite les agresseurs. M. Ernest Vannooye a reçu les soins de M. le docteur Ballenghien ; son état n'est pas grave. Quant aux malandrins, ils *sont connus*, et l'on espère les arrêter avant qu'il soit longtemps.

Ne pas confondre. — M. Désiré Dupire, marchand de journaux, nous prie de dire qu'il n'a rien de commun avec son homonyme, qui a été condamné par le Tribunal de simple police de Lannoy à 1 franc d'amende, pour infraction à la police de roulage.

L'ALMANACH HACHETTE est en vente à la librairie du *Journal de Roubaix* au prix de **1 fr. 40.**

L'Almanach Hachette est une véritable encyclopédie populaire de plus de cinq cents pages.

En voici les grandes divisions :

L'année 1900, Agenda pour 1900, L'Univers, Histoire universelle, Géographie, Littérature, Beaux-Arts, Mariage, Foyer, Notre Argent, Sciences vulgarisées, Droit usuel, Agriculture, Jeux et Sports, Paris, La vie pratique, etc., etc.

L'**Almanach Hachette** est admirablement illustré. Tout acheteur de l'Almanach Hachette a droit à de **nombreuses primes** dont plusieurs absolument **gratuites.** Il peut également prendre part à d'intéressants concours.

Demander l'**Almanach Hachette** à la librairie du *Journal de Roubaix*, 71 Grande-Rue. Prix : 1 fr. 40, broché, 1 fr. 90 cartonné.

Cafés de table : 2.20, 2.50 et 2.70 la liv. — Cie Havraise, 74 bis, Grande-Rue, Roubaix.

Le public est bon juge, *lui seul ne se trompe pas. S'il donne la préférence au beurre d'Oostcamp, c'est parce qu'il est incontestablement le* **meilleur,** *le plus* **frais,** *le* **plus fin.** *Rue du Bois,* **13.**

Téléphone. *On porte à domicile.*

Le kil. 3,80.

Croix. — *Le banquet des Sapeurs-Pompiers* a eu lieu lundi à quatre heures à l'estaminet Hurtebise. A côté des nouveaux officiers promus de la compagnie avaient pris place les officiers représentant les compagnies de la *maison Holden*, de Roubaix et de Tourcoing. Le repas s'est passé dans la gaîté et l'animation.

— *Bureau de Bienfaisance.* — La commission administrative a l'honneur d'informer les boulangers et menuisiers de la commune qu'il sera procédé, le dimanche 17 courant, à trois heures précises de l'après-midi, dans une des salles de la mairie, à l'adjudication du pain et des cercueils pour l'année 1900.

Elle prie en outre les boulangers qui n'ont pas encore envoyé leurs notes de novembre, de les faire parvenir dans le plus bref délai, chez M. Jules Dubourg, secrétaire, 37, rue de Roubaix. *La Commission.*

Lannoy. — *Un tramway en détresse.* — Par suite de l'abondance des neiges, un tramway est resté en détresse, lundi matin, au milieu de la rue du Bois. La circulation n'ayant pu encore être rétablie dans la soirée, la voiture n'a pu être ramenée à Roubaix.

— *Les effets de l'ivresse.* — Dimanche soir, un journalier, Paul Decourcelle, âgé de 40 ans, se trouvant en état d'ivresse, se prit de querelle en rentrant chez lui avec sa mère qui tenait un étalage de friandises devant sa demeure. Decourcelle lui demanda de l'argent pour aller boire. Sur le refus de sa mère, il commença par briser tout ce qui put se trouver sous sa main et bientôt tout l'étalage fut répandu sur la chaussée.

La gendarmerie intervint et conduisit à la chambre de sûreté Decourcelle, qui se mit à invectiver les représentants de la loi. Il a été maintenu en état d'arrestation et conduit à Lille lundi après-midi.

— *Les grèves.* — Les dix-huit démonteuses de la filature Parent-Montfort, qui avaient quitté le travail vendredi après-midi, l'ont repris, lundi matin, aux mêmes conditions qu'auparavant. Par contre, une trentaine de jeunes gens employés au peignage de la même maison, se sont mis en grève lundi matin. Ils réclament une augmentation de salaire.

Leers. — *Une tentative criminelle.* — Dimanche soir un inconnu a essayé de mettre le feu à la ferme exploitée par Mme veuve Quicque, au hameau de la Déâlcace. On a découvert sous la porte de la grange, pendant les Vêpres, une gerbe de paille qui brûlait. C'est une parente de la fermière qui s'en est aperçue en se rendant à la cour. Aussitôt l'alarme fut donnée et quelque seaux d'eau suffirent pour éteindre ce commencement d'incendie. Les dégâts sont heureusement insignifiants. Grâce à la promptitude des secours, un grand danger a été conjuré. Il est certain que le feu a été allumé par une main criminelle.

Annappes. — *Recensement des chevaux.* — Aux termes de la loi du 3 juillet 1877 et du décret du 2 août suivant, les propriétaires de chevaux sont invités à se présenter à la Mairie avant le 1er janvier 1900, pour faire la déclaration de tous les chevaux, juments, mulets et mules qui sont en leur possession, sans aucune distinction ni exclusion, et à en indiquer l'âge et le signalement.

Baisieux. — *Recrutement de la classe de 1899.* — Les conscrits de la classe de 1899 sont invités à se présenter à la Mairie de Baisieux le dimanche 17 décembre, à deux heures précises du soir, pour fournir les renseignements nécessaires à l'établissement des tableaux de recrutement de la classe 1899.

Willems. — Nous apprenons que M. Lamotte vient de passer avec succès sa thèse de doctorat devant la Faculté de médecine de Lille.

Hem. — *Un accident du travail.* — Lundi matin, un domestique de la brasserie Jean Desprets, Raymond Dervaux, domicilié à Lys, a été blessé à la main droite par la chute d'une rondelle. Il a reçu les soins de M. le docteur Parmentier et devra subir un repos de dix jours.

Enterrement du 12 décembre. — M. Achille-Duforest, neuf heures et demie, église Saint-Joseph.

Obit du même jour. — Mme Florimond Deplechin, née Apolline Houzé et M. Georges Deplechin, neuf heures et demie, église Notre-Dame.

Communications

« Cercle Philanthropique Roubaisien ». — Les membres de la section dramatique sont priés de ne pas manquer à la répétition de ce soir, mardi, au local, à huit heures et demie. Ordre du jour : Fête du 25 décembre.

Cercle des Mandolinistes Roubaisiens. — Une réunion aura lieu, aujourd'hui mardi, à huit heures et demie précises, au local, café Bruno-Delphine, rue du Grand-Chemin. Ordre du jour : Répétition : dernières instructions à prendre au sujet du banquet qui aura lieu le samedi 16 courant.

AVIS IMPORTANT
AUX CAPITALISTES, RENTIERS

Ceux qui désirent faire bon emploi de leurs fonds, peuvent **s'adresser chez M. Emile Desbarbieux,** 46, rue de la Gare, à Roubaix, où, contre la somme de **cent dix francs,** il leur sera remis **une action** de la Société anonyme de publicité automatique rotative, brevet Schiele, de Paris. Ces titres acquerront, à bref délai, une plus-value, que l'on peut évaluer, d'après des prévisions certaines, à cinquante pour cent.

A fin d'année 1900, le capital donnera un dividende d'au moins vingt pour cent. Annoncer que le titre augmentera de cinquante pour cent d'ici six mois, ce n'est donc pas sortir de la logique ; c'est, au contraire, rester bien au-dessous de ce que l'on peut espérer. 62619d

Pour l'achat d'un piano, adressez-vous, de confiance, à la Maison Marcelli, 3, rue du Bois, à Roubaix. 55810

Avis aux brasseurs. — La librairie du *Journal de Roubaix* met en vente des feuilles de mise de feu. Texte nouveau. 52193

Voulez-vous quelques bons conseils pratiques et économiques pour ce qui concerne votre cuisine, votre toilette, vos appartements, etc., etc. Achetez les volumes de Tante Rosalie, prix 1 fr. 50, en vente à la librairie du *Journal de Roubaix*. 46850

Le Roi des Cafés, le plus hygiénique, le plus économique, qualité extra, mélange spécial. Médaille d'or. — Adopté par l'armée. — En vente, gros et détail, 68, rue de l'Epeule, et 206, rue des Arts, Roubaix. 32930

Huile de foie de morue supérieure, marque Sœtenay. Seul dépôt pharmacie Delabarre, rue d'Inkermann, 51. Le litre 3 fr. 50.

APPAREILS DE CHAUFFAGE

Cuisinières, Calorifères, Foyers de salles à manger et salons. — Choix considérable. Magasin au premier. Prix modérés.
Th. LALLEMAND, 36, Grande Rue, Roubaix. 29252

WATTRELOS

Etablissements charitables. — Adjudication des fournitures diverses nécessaires à leur fonctionnement en 1900. — Lundi à quatre heures de l'après-midi a eu lieu à la mairie l'adjudication des fournitures nécessaires aux établissements charitables, hospices, hôpital et Bureau de Bienfaisance en 1900. En voici les résultats :

Hospice et hôpital. — 26.000 kilogs pain bis première qualité : trois soumissionnaires, MM. Paul Bacquart, qui a offert 3 c. 2 de rabais sur la taxe officieuse du pain ; Pierre Duvillers, 3 c. ; J.-B. Dubus, 5 c. 6, adjudicataire. — 4.200 k. pain blanc : deux soumissionnaires, MM. Pierre Duvillers, 5 c. ; Henri Hespel, 6 c. 6., adjudicataire. — 5.500 k. viande de vache première qualité : deux soumissionnaires, MM. Charles Perche, 1 fr. 18 le kilog. ; Louis Salembier, 1 fr. 12, adjudicataire.

440 kilos viande de porc, veau gras, mouton : 3 soumissionnaires : MM. Charles Sénéeaux, 1 fr. 83 le kilo ; Louis Salembier, 2.19; Charles Perche, 1.80, adjudicataire. — 1200 kilos beurre frais : 3 soumissionnaires : Mme veuve Desbonnet-Delplanque, 3 fr. le kilo ; MM. Victor Degeyter, 3.09; Henri Crommelinck, 2.88, adjudicataire. — 6000 litres lait doux : 3 soumissionnaires : MM. Isidore Liagre, 20 fr. l'hectolitre; Destombes, 19.70. Le sieur Destombes étant inconnu et sa signature étant trop vague, sa soumission est déclarée nulle, et M. Liagre est déclaré adjudicataire. — 25.000 litres lait battu : 1re soumission : M. Henri Crommelinck, 3 fr. 50 l'hectolitre.

15.000 œufs frais. — Deux soumissionnaires, MM. veuve Desbonnet-Delplanque 11 frs. les cent ; Victor Degeyter, 95 frs, 99, adjudicataire, 10.000 kilos pommes de terre. — Seul soumissionnaire, M. Victor Degeyter, 8 fr. 98 les cent kilogs. — Le prix est trouvé excessif, et le bureau refuse la soumission.

— Epiceries diverses. — Fromages, sel, huiles, café, chicorée, sucre, savon, etc, deux soumissionnaires : M. Oswald Leclercq-Delplanque, 16 fr. 30 de rabais, M. Parent-Lécroart, 15 fr. 10. — M. O. Leclercq-Delplanque est déclaré adjudicataire.

90 hectolitres bière forte : M. Gertgen, seul soumissionnaire, est déclaré adjudicataire moyennant le prix de 10 fr. 95 l'hectolitre. — 55.000 kilog. de charbon : Un soumission-

---

FEUILLETON DU 13 DÉCEMBRE 1899 — N° 182

LA MARCHANDE de FLEURS

Par Xavier De Montépin

DEUXIÈME PARTIE

LA BELLE GABRIELLE

XLI

Au bruit inattendu de cette voix, Modeste tressaillit si violemment qu'elle faillit dégringoler de la pile.

Le Grand-Gosse s'était retourné.

— Ah ! que c'est bête de ne pas avertir les gens à qui on va parler ! dit l'Ecureuil. Vous pouvez vous vanter de m'avoir fait une belle peur... et encore au moment où ça mordait.